

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BROME-MISSISQUOI  
VILLAGE D'ABERCORN**

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 décembre 2023 sont présents madame la conseillère Margaret Lefebvre Macey, messieurs les conseillers Éric Bissonnette, Bernard Carey, Bernard Guilbault, Roger Labrecque et François Prévost siégeant sous la présidence de monsieur le maire Guy Favreau, présent, et formant quorum selon des dispositions du code municipal.

Madame Pascale Massé, directrice générale, est aussi présente et note les minutes.

Un (1) citoyen assiste à la séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire Guy Favreau constate le quorum et ouvre la séance du conseil à 19 h 01.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 166-12-2023**

Il est proposé par M. Bernard Guilbault  
Appuyé par Mme Margaret Lefebvre-Macey,

Et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**3.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2023**

**RÉSOLUTION 167-12-2023**

Il est proposé par M. Bernard Carey,  
Appuyé par M. Bernard Guilbault,

Et unanimement résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

**4. CORRESPONDANCE**

**5. ADMINISTRATION**

**5.1. Adoption du règlement 369-1-2023 modifiant l'article 2 du règlement 369-2023 intitulé citation à titre d'immeuble patrimonial de la petite école rouge**

**RÉSOLUTION 168-12-2023**

Il est proposé par M. Éric Bissonnette ;  
Appuyé par M. Bernard Guilbault,

Et unanimement résolu d'adopter le règlement 369-1-2023 modifiant l'article 2 du règlement 369-2023 intitulé citation à titre d'immeuble patrimonial de l'École rouge.

**ADOPTÉ**

**5.2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement #372-2023 concernant l'établissement de la rémunération des élus municipaux pour l'exercice financier 2024**

**RÉSOLUTION 169-12-2023**

Avis de motion ainsi que le dépôt du projet de règlement # 372-2023 est donné par Mme Margaret Lefebvre-Macey,

qu'à une séance subséquente sera adopté avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal le règlement # 372-2023 concernant l'établissement de la rémunération des élus municipaux pour l'exercice financier 2024

**ADOPTÉ**

**5.3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement #373-2023 concernant le taux d'imposition des taxes foncières et de tarification pour l'exercice financier de 2024**

**RÉSOLUTION 170-12-2023**

Avis de motion ainsi que le dépôt du projet de règlement # 373-2023 est donné par M. Bernard Guilbault,

qu'à une séance subséquente sera adopté avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal le règlement # 373-2023 concernant le taux d'imposition des taxes foncières et de tarification pour l'exercice financier de 2024

**ADOPTÉ**

**5.4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement #374-2023 concernant la création d'un fonds de roulement**

**RÉSOLUTION 171-12-2023**

Avis de motion ainsi que le dépôt du projet de règlement # 374-2023 est donné par M. Éric Bissonnette,

qu'à une séance subséquente sera adopté avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal le règlement # 374-2023 concernant la création d'un fonds de roulement.

**ADOPTÉ**

**5.5. Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 375-2023 sur la gestion contractuelle**

**RÉSOLUTION 172-12-2023**

Avis de motion ainsi que le dépôt du projet de règlement # 375-2023 est donné par M. Éric Guilbault,

qu'à une séance subséquente sera adopté avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal le règlement #375-2023 sur la gestion contractuelle.

**ADOPTÉ**

## **5.6. Dates des séances pour l'année 2024**

### **RÉSOLUTION 173-12-2023**

Il est proposé par M. Éric Bissonnette,  
Appuyé par M. Bernard Guilbault,

Et unanimement résolu d'adopter le calendrier des séances régulières pour l'année comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi 8 janvier	19 h	Mardi 2 juillet	19 h
Lundi 5 février	19 h	Lundi 5 août	19 h
Lundi 4 mars	19 h	Mardi 3 septembre	19 h
Mardi 2 avril	19 h	Lundi, 7 octobre	19 h
Lundi 6 mai	19 h	Lundi, 4 novembre	19 h
Lundi 3 juin	19 h	Lundi, 2 décembre	19 h

**ADOPTÉ**

## **5.7. Demande de prolongation auprès du MAMH pour la concordance des règlements**

### **RÉSOLUTION 174-12-2023**

CONSIDÉRANT l'introduction d'un nouveau mécanisme de conformité introduit à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;  
CONSIDÉRANT le court délai imposé pour se conformer à la date du 1<sup>e</sup> décembre 2023 ;  
CONSIDÉRANT que nous avons été avisés des changements à effectuer le 16 octobre 2023 ;  
CONSIDÉRANT le départ du directeur général le 1<sup>e</sup> novembre ;  
CONSIDÉRANT ; que la nomination d'une nouvelle direction a eu lieu le 6 novembre ;  
CONSIDÉRANT que la direction est seule au bureau ;  
CONSIDÉRANT que l'urbaniste est présent un jour par semaine ;  
CONSIDÉRANT le manque de personnel permettant un travail plus efficient ;

Il est proposé par M. Éric Bissonnette,  
Appuyé par M. Bernard Carey,

Et unanimement résolu de demander une prolongation de délai afin de nous permettre de se conformer et éviter la suspension des avis de conformité et de demander une résolution d'appui à la MRC de Brome-Missisquoi

**ADOPTÉ**

## **5.8. Autorisation à la nouvelle direction de représenter et de signer pour le Village d'Abercorn**

### **RÉSOLUTION 175-12-2023**

CONSIDÉRANT que la direction est nouvellement assumée par Mme Pascale Massé ;

Il est proposé par M. Éric Bissonnette,  
Appuyé par M. Roger Labrecque,

Et unanimement résolu que Madame Pascale Massé est autorisée à représenter les intérêts et de signer au nom du Village d'Abercorn.

**ADOPTÉ**

**5.9. Autorisation à la direction pour obtenir une marge de crédit**

**RÉSOLUTION 176-12-2023**

CONSIDÉRANT que nous procédons à un changement d'institution bancaire ;  
CONSIDÉRANT que nous avons besoin d'une marge de crédit de 150 000 \$ pour notre fonctionnement ;  
CONSIDÉRANT que Mme Pascale Massé agit à titre de directrice générale et greffière trésorière ;

Il est proposé par M. Bernard Guilbault,  
Appuyé par Mme Margaret Lefebvre-Macey,

Et unanimement résolu, d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière et le maire à signer les documents exigés par l'institution financière pour l'émission de cette marge de crédit

**ADOPTÉ**

**5.10. Autorisation à la direction générale d'obtenir une carte de crédit**

**RÉSOLUTION 177-12-2023**

CONSIDÉRANT que Mme Pascale Massé agit à titre de directrice générale et greffière trésorière ;  
CONSIDÉRANT que le conseil municipal est favorable à l'émission d'une nouvelle carte de crédit à l'attention de Mme Pascale Massé, directrice générale et greffière-trésorière, sur le compte du village d'Abercorn

En conséquence,

Il est proposé par M. François Prévost,  
Appuyé par Mme Margaret Lefebvre-Macey,

Et unanimement résolu, d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière et le maire à signer les documents exigés par l'institution financière pour l'émission de cette nouvelle carte de crédit.

**ADOPTÉ**

**5.11. Comptes à payer et déjà payés**

**RÉSOLUTION 178-12-2023**

Il est proposé par M. François Prévost,  
Appuyé par M. Bernard Carey,

Et unanimement résolu que les listes suivantes soient adoptées :

Rapport des salaires du mois de novembre :	12 891.50 \$
Journal des Achats en lot no. : 860	94 595.86 \$
Journal des déboursés NO. : 460	900 \$
Total des dépenses	108 387.36 \$

**ADOPTÉ**

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun sujet

## **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **7.1. Offre de service d'Aquatech pour l'entretien annuel du réseau d'aqueduc et des égouts**

Point remis.

### **7.2. Remise de cautionnement pour Les Pompages West Brome**

#### **RÉSOLUTION 179-12-2023**

ATTENDU que les travaux de pompages des fosses septiques sont complétés sur le territoire ;

ATTENDU que le contrat est réputé terminé ;

Il est proposé par M. Éric Bissonnette,  
Appuyé par M. Roger Labrecque,

Et unanimement résolu de remettre le cautionnement de Les Pompages West Brome, au montant de 8 475.02 \$

**ADOPTÉ**

## **8. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT**

### **8.1. Approbation de principe - Développement Thibault Nord**

#### **RÉSOLUTION 180-12-2023**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 5 995 424 a présenté les documents requis en lien avec le règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux, plus particulièrement à l'article 8 ;  
ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du concept d'aménagement présenté ;

CONSIDÉRANT que le Village D'Abercorn aimerait approfondir quelques points en coopération avec le requérant sur les études de sols, la planification des chemins et du ou des projets intégrés et la pointe sud du terrain ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble du projet propose des alternatives de logement différentes et intéressantes ;

Il est proposé par M. Bernard Guilbault  
Et appuyé par M. Bernard Carey

Et unanimement résolu que le Village d'Abercorn est favorable en général au projet et que pour ce faire, le requérant devra participer à des rencontres afin d'éclaircir certains points avant d'aller plus loin dans le processus.

**ADOPTÉ**

## **9. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS**

Arrivé d'un autre citoyen

## **10. LOISIR, CULTURE ET PATRIMOINE**

### **10.1. Soutien financier demandé par l'Institut des femmes d'Abercorn**

### **RÉSOLUTION 181-12-2023**

ATTENDU qu'une demande de soutien financier a été déposée ;

Il est proposé par Mme Margaret Lefebvre-Macey  
Appuyé par M. François Prévost

Et unanimement résolu de verser une subvention pour l'année 2024 de 500 \$ à l'Institut des femmes d'Abercorn afin que l'institut poursuive leur mission.

**ADOPTÉ**

### **10.2. Soutien financier à Opti-Ski**

#### **RÉSOLUTION 182-12-2023**

ATTENDU qu'une demande de soutien financier a été déposée ;

Il est proposé par M. Bernard Carey,  
Appuyé M. Roger Labrecque,

Et unanimement résolu de verser une subvention pour l'année 2024 de 250 \$ à la Fondation Boulanger Bédard pour leur permettre de tenir leur levée de fonds annuelle par le biais d'un tournoi de balle

**ADOPTÉ**

### **11. VARIA**

Remerciement à M. François Prévost pour avoir donné de son temps pour l'installation du sapin de Noël en avant-cour de l'hôtel de ville.

### **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **RÉSOLUTION 183-12-2023**

Il est proposé par M. Bernard Carey,  
Appuyé par M. Roger Labrecque

Et unanimement résolu que la séance soit levée à 19 h 46.

**ADOPTÉ**

---

Pascale Massé, directrice générale

---

Guy Favreau, maire

Je, Pascale Massé, directrice générale adjointe, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions mentionnées ci-dessus.

---

Pascale Massé, directrice générale